

# RÉINSCRIPTION EN LIGNE À L'IUT DE MULHOUSE

## Année universitaire 2020-2021

### Qui peut faire sa réinscription en ligne ?

- Les étudiants admis en 2<sup>ème</sup> année de DUT.
- Les redoublants de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>ème</sup> année de DUT\*.
- Les étudiants AJAC (semestre 2 non validé, mais autorisés à aller au S3) \*.
- Les étudiants qui sont déjà à l'UHA et qui sont admis en LP à l'IUT\*.

\* Avant de procéder à votre inscription en ligne, vous devrez envoyer un mail à la scolarité de l'iut : [scolarite.iutmulhouse@uha.fr](mailto:scolarite.iutmulhouse@uha.fr), afin d'obtenir un laissez passer à la réinscription en ligne.

### Comment m'inscrire ?

#### ÉTAPE 1 :

- **Avant de vous inscrire, vous devez vous acquitter du Paiement de la Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC).** Pour payer la CVEC (uniquement en ligne et par carte bancaire), connectez-vous au Portail : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>.

- Une fois la CVEC payée, téléchargez l'attestation d'acquiescement de la CVEC. Si vous êtes boursier, vous devez télécharger l'attestation d'exonération sur le même portail.

#### ÉTAPE 2 :

- **Pour procéder à votre inscription en ligne, connectez-vous, du 8 au 24 juillet ou du 17 au 30 Aout 2020,** sur : <http://reinscriptions-web.uha.fr/iareins-web/>.

- Le paiement des droits d'inscription et/ou des frais annexes (ces derniers sont facultatifs) se fait exclusivement en ligne, par carte bancaire. Il faudra vous munir de votre numéro d'étudiant et renseigner votre date de naissance.

### Quelles sont les pièces à fournir lors de ma réinscription ?

Munissez-vous de :

- **L'attestation CVEC** (voir étape 1, ci-dessus).
- Pour les boursiers, **la notification conditionnelle de bourse 2020-2021** et un RIB à votre nom (si vos coordonnées bancaires ont changé).

### Pour information...

Votre quittance des droits universitaires et vos certificats de scolarité vous seront transmises à la rentrée auprès du secrétariat de votre département ou par voie postal si besoin.

### Qui contacter en cas de questions ?

Pour toutes questions vous pouvez contacter part mail la scolarité à l'adresse suivante : [scolarite.iutmulhouse@uha.fr](mailto:scolarite.iutmulhouse@uha.fr).